

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Élective

LJL PETANQUE LIMOGES

Adresse Siège Social actuel : 187 Av du Gl Leclerc 87000 LIMOGES

Adresse postale : La Madiou 87110 LE VIGEN

Tél : 06 29 24 81 82

Cher (e) adhérent (e)

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Élective de notre club se tiendra le

DIMANCHE 31 AOUT 2025 à 10 H 00 à la SALLE DU MAS ROME au SABLARD

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral et d'activités de l'année écoulée (Présidente / Secrétaire) ;
- Rapport financier (trésorier + la commissaire aux comptes Isabelle BRUNAUD) ;
- Approbation du budget prévisionnel (trésorier) ;
- Renouvellement et Élections des dirigeants du club pour un mandat de 4 ans
- Changement du siège social du club suite au retrait de Mr Bougerol Roger de toutes activités
- Accueil de nouveaux adhérents potentiels et de leurs demandes de licences qui seront soumises le jour même au vote du bureau
- **Renouvellement de vos licences ; formulaires à remplir donnés sur place + prévoir votre règlement de 40 €**
- Préparation de la nouvelle saison sportive (concours, championnats, entraînements...)
- Questions diverses ...

La réunion se poursuivra autour du verre de l'amitié et d'un repas barbecue festif (sur inscription) suivi d'un concours de pétanque interne gratuit en doublettes et 3 ou 4 parties (suivant la météo et le temps passé au repas) intitulé « la coupe de la présidente » basé sur le même principe que l'an dernier (tireurs / pointeurs par tirage au sort)

Il vous sera demandé une participation financière de 10 € pour le barbecue de midi. (1 apéro offert) Les boissons seront toutes à 1 € toute la journée

Je vous rappelle que, conformément à l'article 15 des statuts de notre association et l'article 5 du règlement intérieur, un quorum des 2/3 doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

Je me permets toutefois d'attirer votre attention sur ***l'importance de cette réunion au vu de l'ordre du jour de cette année*** et espère que vous aurez la possibilité d'y assister. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 15 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 5 du règlement intérieur.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, cher (e) adhérent (e), l'expression de ma considération distinguée.

A LIMOGES, le 30/06/2025

La Présidente

L.P

POURIEUX LAURENCE

P.J : formulaire de pouvoir + formulaire candidature bureau + fiche inscription barbecue et concours interne